

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2019_072

Travaux 2020 du PPG Dourbie-Trévezel : demandes de financement

L'an deux mille dix-neuf et le cinq décembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjouls, sous la présidence de Henri COUDERC.

Étaient présents : Claude ALIBERT, Gil CLOIX, Henri COUDERC, Simone GÉLY, Daniel GIOVANNACCI, Hubert GRANIER, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Guy PUEL, Régis VALGALIER

Étaient représentés : Pierre PANTANELLA par Henri COUDERC, Bernard POURQUIÉ par Guy PUEL, Gérard PRÊTRE par Hubert GRANIER

Secrétaire de séance : Guy PUEL

Date de convocation : 28 novembre 2019

Délégués du comité syndical		
En exercice : 21	Présents : 11	Pouvoirs : 3
Résultat du vote		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

Le président rappelle que les travaux 2020 du PPG Dourbie-Trévezel concernent les tranches suivantes :

- 4e tranche du PPG « Dourbie-Trévezel » pour un chantier de suppression d'un foyer de renouée du Japon reporté de 2019 (désistement de l'entreprise) ;
- 5e tranche du PPG « Dourbie-Trévezel ».

Sur la base de la programmation pré-établie et suite aux résultats de la consultation des entreprises menée courant octobre/novembre, le montant des travaux 2020 sur le PPG Dourbie-Trévezel s'élève à :

5 ^e tr. Dourbie-Trévezel - Lot E (gestion de la ripisylve)	34 368,00 €
5 ^e tr. Dourbie-Trévezel - Lot F (renouée du Japon)	4 000,00 €
Restauration du corridor écologique entre les zones humides de Montals (Aigoual), en partenariat avec le PNC et l'ONF	3 000,00 €
Restauration d'une parcelle alluviale communale à Nant (remise en état, plantation d'une ripisylve)	10 000,00 €
Imprévus (10%)	5 136,80 €
TOTAL HT	56 504,80 €

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Fixe le plan de financement prévisionnel comme suit :

Financeurs	Assiette éligible	Taux	Montant prévisionnel des aides
Agence de l'eau Adour-Garonne	56 504,80 €	50% HT	28 252,40 €

Région Occitanie	56 504,80 €	20% HT	11 300,96 €
Conseils départementaux de l'Aveyron et du Gard	56 504,80 €	10% HT	5 650,48 €
Autofinancement	56 504,80 €	20% HT	11 300,96 €
TOTAL HT			56 504,80 €

Précise que cette opération relève intégralement de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (gemapi) ;

Précise que l'autofinancement des travaux sera réparti entre les communautés de communes de l'unité géographique concernée selon les modalités de participations financières des membres du SMBVTAM définies par délibération du comité syndical pour les actions de type 2 ;

Autorise le président à solliciter les aides auprès des financeurs et à fixer le plan de financement définitif ;

Autorise le président à signer toutes les pièces se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le président, Henri COUDERC

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 16/12/2019
et publié ou notifié
le 16/12/2019